

A1EC
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 8 rue Célestin Passet
65000 TARBES
829 258 789 RCS TARBES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 4 AVRIL 2025

L'an deux-mille vingt-cinq,
Le quatre avril,
A quatorze heures,

La Société @COM. SOFEC-PYRENEES, Société par actions simplifiée au capital de 10 920 euros, ayant son siège social 29 rue Blaise Pascal 65000 TARBES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 434 260 840 RCS TARBES, représentée par Société à responsabilité limitée EXPERTISE CONSEILS AUDIT en sa qualité de Présidente, elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Philippe MORALES.

Propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 5 euros composant le capital social de la Société A1EC,

Associée Unique de ladite Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un cogérant et détermination de ses pouvoirs,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique décide de nommer en qualité de cogérante, pour une durée illimitée, Madame Sandra DUPRAT, demeurant 6 rue du Loules 65350 OLEAC-DEBAT.

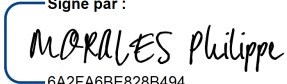
Les cogérants exerceront leurs fonctions dans les conditions prévues par la loi et l'article 10 des statuts.

Madame Sandra DUPRAT déclare par la cosignature des présentes, qu'elle accepte les fonctions de gérante et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

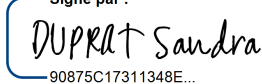
DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Signé par :

6A2FA6BE828B494...

Philippe MORALES

Signé par :

90875C17311348E...

Madame Sandra DUPRAT

Bon pour acceptation des fonctions
de cogérante